



# LISTE DES FOURNITURES : TPS 2021/2022

#### Pour la classe :

- 1 petit sac à dos (pour le cahier de liaison 17x22, le doudou, le goûter pour la garderie...)
- 1 tablier en tissu marqué au nom de l'enfant
- 1 pochette de 12 feutres, grosses pointes (pas pinceau)
- 1 lutin 100 vues étiqueté au nom de votre enfant avec une couverture incolore transparente
- 1 ramette de papier blanc 80 g
- 1 grand cahier 96 pages, 24x32 avec 1 protège cahier transparent incolore 24x32, étiqueté au nom de votre enfant pour le cahier de la Parole de Dieu
- 1 pochette de papier CANSON 21x29,7 blanc
- 2 photos d'identité dans une enveloppe
- 1 gobelet en plastique dur marqué au nom de l'enfant
- 1 rouleau de papier absorbant
- 2 boîtes de mouchoirs en papier
- 1 paquet de lingettes
- 1 change complet (+ 3 culottes) dans un sac en tissu marqué qui reste à l'école

## Pour les enfants qui viennent à l'école l'après-midi (sieste) :

- 1 petit oreiller et 1 taie d'oreiller si votre enfant dort avec
- 1 drap housse (60x120) (pas de housse de couette)
- 1 petite couverture ou 1 petite couette (60x120)

## Tout le linge de lit doit être marqué au nom de l'enfant.

Un vendredi sur deux, nous vous remettrons un sac avec la taie d'oreiller, le drap housse et le tablier que vous aurez à laver et à rapporter le lundi matin. Quant à la couverture, nous vous la remettrons avant chaque période de vacances. Elle sera également à laver et à rapporter.

#### Pour les enfants qui restent à la garderie :

une boîte à goûter marquée au nom de l'enfant





Afin d'éviter toute confusion, nous vous demandons de marquer, toute l'année, tous les vêtements de votre enfant. Un enfant de cet âge ne peut pas reconnaître ses affaires.

<u>Les mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 août 2021</u>: de 16h à 18h Vous pouvez apporter <u>toutes</u> ces fournitures dans un grand sac plastique solide marqué au nom de votre enfant et de sa classe TPS.

Le jeudi 26 août 2021 : à 17h Visite de l'école.

## Le jeudi 2 septembre 2021 :

**Apporter** le sac avec à l'intérieur : le sac à goûter, le tablier, éventuellement un petit doudou (marqué) et/ou la sucette.

Les jouets de la maison sont interdits toute l'année.

Cela évite les disputes inutiles. Les jeux qui sont à l'école n'appartiennent pas à un enfant. C'est ainsi qu'on apprend à partager.